



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

08/09/17

Orange

Groupe Orange :

Non à un nouveau désengagement de l'État

Depuis plusieurs semaines la presse se fait écho d'une possible cession des participations de l'État au sein du capital d'Orange. Après Engie et probablement l'ADP et la FDJ, l'État s'apprêterait de nouveau à privilégier les intérêts d'investisseurs privés à ceux du pays. Ces entreprises ont la particularité de dégager d'importants cash-flow et dividendes, aiguissant ainsi l'appétit de la finance.

La CGT s'oppose à ce nouveau désengagement de l'État. Cette session, même partielle, se ferait contre les intérêts du pays, des usagers, des salariés.

Concernant le pays, une nouvelle fois pour remplir les caisses de l'État, le gouvernement céderait des parts d'une entreprise stratégique qui est au cœur de l'écosystème numérique et un acteur majeur sur le déploiement du Très Haut Débit mobile (4G) et fixe (fibre) sur tout le territoire. Quel avenir pour le plan THD?

Concernant les clients, les intérêts des investisseurs privés sont orientés vers la rentabilité immédiate et les dividendes plutôt qu'à l'accessibilité, la proximité, les prix et la qualité de service. Ils seraient forcément perdants.

Concernant les salariés, ils seraient les premiers impactés avec l'amplification de la dégradation de leurs conditions de travail (augmentation de la charge de travail et baisse des effectifs) et du dumping social. Pour rappel, au gré des désengagements successifs de l'État à Orange, les effectifs ont été divisés par deux, ce qui ne laisse présager rien de bon.

La situation sociale chez SFR, entreprise entièrement aux mains des spéculateurs illustre le caractère dangereux pour les salariés d'un renforcement des capitaux privés.

Il faut à l'inverse sortir de cette logique financière.

La CGT réitère sa proposition d'une appropriation publique du secteur des télécommunications, secteur clé permettant de garantir la démocratie et le droit à la communication.

Pour la CGT, il faut ré-internaliser les emplois et les activités, mettre fin à la précarité des contrats qui envahissent les services (prestataires, CDD...) favoriser les coopérations entre les acteurs pour un plan d'investissement et de financement permettant l'accès à la communication et donner des droits et garanties de haut niveau à tous les salariés du secteur permettant de lutter contre le dumping social avec la création du Nouveau Statut du Travail Salarié.

C'est notamment pour défendre ces propositions aux côtés des salariés d'Orange et du secteur, que la CGT FAPT se mobilisera le mardi 12 septembre prochain.